

**Sauvegarde et Protection des Animaux
De la Dordogne et du Sud Ouest
Route de Sainte Alvère
24 100 BERGERAC
☎ 05.53.27.27.50**

**Madame la Sous Préfète
Sous-Préfecture de Bergerac
16, Place Gambetta - B.P. 825
24108 BERGERAC CEDEX**

DEMANDE DE DEROGATION

Conformément à l'article R 512-46-4 du Code de l'environnement, je soussigné, **Monsieur CARRARD Christian, Président de la SPA de Bergerac**, demande l'autorisation de joindre à la présente demande d'autorisation des plans de masse inférieurs au 1/200 ième (en annexe 5).

Article R. 512-46-4 du Code de l'environnement

3. Un plan d'ensemble, à l'échelle de 1/200 au minimum, indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants, le tracé des réseaux enterrés existants, les canaux, plans d'eau et cours d'eau. **Une échelle plus réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration.**

Fait à Bergerac

